

Appel à Candidature pour l'Occupation des Chalets – Marché de Noël 2024 à Saint-Louis

Occupation de « Chalet à vocation économique » pour les festivités de fin d'année 2024

Dans le cadre des festivités de fin d'année et afin d'avoir une offre de proximité en fin de journée au moment des temps forts de l'animation dans les jardins de la Mairie, la Commune de Saint-Louis lance un appel à candidature pour l'occupation de 4 chalets en du **5 au 22 décembre 2024** inclus.

A noter que le 21 et 22 décembre 2024 de 14h à 20h se tiendra sur le site le marché de Noël.

Caractéristiques du kiosque

- Superficie : 6 m²
- Localisation : entrée des jardins de la Mairie de Saint-Louis
- Aménagements inclus : une prise électrique de 220v et un point lumineux

Conditions d'occupation

- Redevance (délibération n°41 du 18 avril 2018) pour la période : 120€ / chalet
- Horaires d'ouverture obligatoires : de 14h à 20h
- Engagement à respecter les règles de sécurité et les normes d'hygiène en vigueur.
- **Comme le prévoit la réglementation, il est interdit d'avoir des points chauds à l'intérieur de ces chalets.**

Critères de sélection

- Pertinence et originalité des produits proposés (produits artisanaux, alimentaires, décorations de Noël, etc.)
- Expérience dans la tenue de stands ou dans des marchés similaires.
- Contribution à l'ambiance festive du site en lien avec les illuminations sur le jardin de la mairie
- Proposition d'une offre spécifique à la période des fêtes (aliment phare autour de Noël, épices, fruits ou produit festif).
- Coût des produits proposés accessibles au plus grand nombre

Modalités de candidature

Les candidats sont invités à soumettre un dossier comprenant :

1. Une lettre de motivation précisant la nature des produits ou services proposés.
2. Un descriptif de l'activité (photos ou exemples de produits si possible).
3. Les coordonnées complètes (nom, prénom, adresse, téléphone, email).
4. Toute autre information jugée pertinente.

Date limite de dépôt des candidatures

Les dossiers doivent être envoyés **au plus tard le 02 décembre 2024 à 12h** par :

- Courrier à l'adresse suivante :
Mairie de Saint-Louis – Service économique
125 Avenue Principale 97450 Saint-Louis
- Email : serviceeconomique@saintlouis.re

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le Service Économique au 02 62 33 10 80

La Commune de Saint-Louis se réserve le droit de refuser toute candidature ne répondant pas aux critères mentionnés ci-dessus.